

CAP SUR L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE

Ligne à grande vitesse Provence-Alpes-Côte d'Azur

Lancement des études sur le scénario «Métropoles du Sud»

4 années d'études seront nécessaires pour élaborer un projet respectueux de l'environnement et des territoires traversés. Tel est l'enjeu du programme d'études préalables à l'enquête d'utilité publique permettant d'aboutir à un projet de qualité.

Ces 4 années se décomposent en deux phases :

- 2 années pour préciser le programme du projet et obtenir un fuseau de 1000 mètres pour les sections de ligne nouvelle,
- 2 années d'études approfondies pour aboutir à une bande de passage de 500 mètres.

Le programme de ces études est formalisé dans un protocole soumis à la validation des collectivités partenaires du financement du projet.

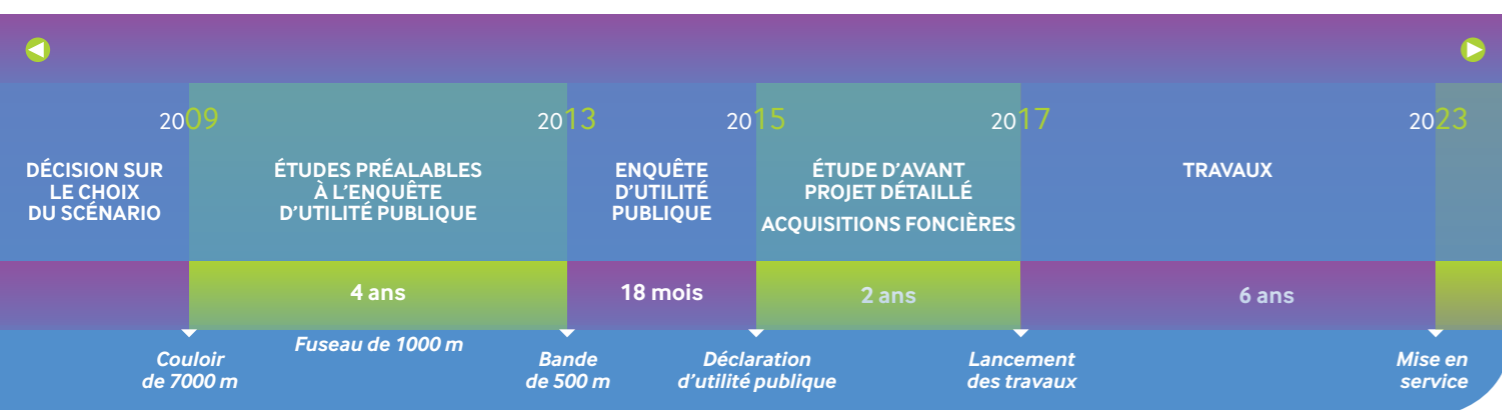
Le dispositif de gouvernance du projet sera constitué :

- d'un comité de pilotage,
- de comités territoriaux (un par département : Bouches-du-Rhône, Var et Alpes-Maritimes),
- de comités thématiques,
- et de groupes de travail, en association avec tous les partenaires du projet.

Une charte de concertation viendra préciser les conditions d'association des acteurs au projet.

L'information du public sur la démarche d'études et le dialogue avec les acteurs sera assurée par le site Internet www.lgvpaca.fr et des documents d'information diffusés régulièrement.

Avancement du projet CALENDRIER



© RFF - Réseau Ferré de France - Photos : © Getty - Edition octobre 2009



Réseau Ferré de France
Mission LGV PACA
Les Docks - Atrium 10.4 - 10, place de la Joliette
BP 85404 - 13567 MARSEILLE CEDEX 02
contact@lgvpaca.fr
www.lgvpaca.fr



UNE DÉCISION ATTENDUE

qui s'inscrit dans les 2000 km de nouvelles lignes ferroviaires à grande vitesse, prévus par le Grenelle de l'Environnement.

Les atouts du scénario «MÉTROPOLLES DU SUD»

Le projet qui **répond le mieux** aux attentes des parties prenantes, par la desserte **du cœur des 3 agglomérations**

Nice à 3h55 de Paris et des gains **de temps de parcours améliorés** sur toute la région

Aix-en-Provence-Marseille, Toulon et Nice en ligne **sur l'arc méditerranéen Barcelone-Gênes**

Des **dessertes intra-régionales performantes**

Une meilleure offre pour **plus de voyageurs** dans les trains

Le conseil d'administration de Réseau Ferré de France, présidé par Hubert du Mesnil, réuni le 16 juillet 2009, a pris la décision suivante concernant la ligne à grande vitesse Provence-Alpes-Côte d'Azur :

« Faisant suite à la décision de Jean-Louis Borloo, ministre d'Etat et Dominique Bussereau, secrétaire d'Etat, du 29 juin 2009 concernant le choix du scénario « Métropoles du Sud » pour la LGV PACA, Réseau Ferré de France a décidé de poursuivre les études de cette ligne, pour préciser les couloirs de passage, évaluer les impacts techniques et financiers de la ligne et préparer l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique.

Cette ligne qui desservira les agglomérations d'Aix-en-Provence et Marseille, de Toulon et de Nice, s'intégrera dans l'arc méditerranéen Barcelone-Marseille-Monaco-Gênes et au-delà en Italie. Ces études seront réalisées en concertation et en accord avec tous les partenaires concernés. »

Février-Juillet 2005 :
Débat Public.

2006-2008 :
Études complémentaires sur 3 grandes familles de scénario

- 1 - Métropoles du Sud, passant par Marseille, Toulon et Nice,
- 2 - Côte d'Azur, privilégiant un tracé direct vers Nice,
- 3 - Un scénario alternatif s'appuyant sur le réseau existant.

Au terme de ces études,
RFF a dégagé deux scénarios les plus pertinents.

29 Juin 2009 :
Choix du scénario «Métropoles du Sud»

Jean-Louis Borloo, ministre d'Etat et Dominique Bussereau, secrétaire d'Etat, décident que la LGV PACA passera par les 3 grandes métropoles du sud.

16 juillet 2009 :
Décision du conseil d'administration de RFF de lancer les études préalables à l'enquête d'utilité publique sur le scénario «Métropoles du Sud».



PARIS <-> NICE

5h25
3h55

PARIS <-> TOULON

3h40
3h20

PARIS <-> MARSEILLE

3h
2h55

NICE <-> TOULON

1h40
0h40

NICE <-> MARSEILLE

2h25
1h00

NICE <-> AIX-EN-PROVENCE

2h30
1h05

MARSEILLE <-> TOULON

0h40
0h25

Aujourd'hui sans LGV PACA
En 2023 avec la LGV PACA